



Fédération Française du Sport Adapté

# CHAMPIONNAT DE FRANCE FUTSAL



Fédération Française du Sport Adapté

Calvados

*Sport Adapté*



17-18-19  
Janvier 2020

À HÉROUVILLE SAINT CLAIR  
Gymnases Huet, Allende et Laporte

Accès gratuit



# Sommaire

Mot d'accueil

Bienvenue à Hérouville Saint Clair

Venir à Hérouville Saint Clair

Comité d'Organisation Local

Programme Prévisionnel

Informations Générales

Précisions Techniques

Fiche Association

Fiche Engagement

Demande de dérogation

Autorisation médicale

Fiche Récapitulative

Plan d'accès

Liste des Hébergements

## Mot d'accueil



Amis sportifs, entraîneurs et accompagnateurs,

Le Comité Départemental Sport Adapté du Calvados est heureux de vous accueillir pour le Championnat de France Futsal à Hérouville Saint Clair (14) pour cette nouvelle année 2020.

Depuis sa création en 2011, le CDSA 14 ne cesse de se développer afin de vous permettre des manifestations sportives de qualité. Ce championnat sera le troisième organisé par le Comité depuis sa création en 2011. L'objectif étant d'en organiser un tous les ans, dans de bonnes conditions et de bonne qualité.

Soyez les bienvenus dans le Calvados pour passer trois jours de compétition et de plaisir les 17, 18 et 19 Janvier 2020.

C'est avec une grande joie que toute l'équipe du Comité d'Organisation Local et du Comité Départemental Sport Adapté du Calvados vous accueille pour cette nouvelle édition du Championnat de France Futsal Sport Adapté 2020.

Au nom de tous les membres de l'organisation, merci à la ville d'Hérouville Saint Clair pour le prêt de leurs infrastructures sportives et de son accueil. Merci au Département du Calvados pour son soutien ainsi qu'à la Région Normandie. Merci à l'ensemble des partenaires pour leur investissement.

Et enfin, un grand merci à l'ensemble des bénévoles présents sur l'évènement qui nous donne de leur temps pour que cette manifestation soit une réussite.

Bonne année 2020 et que les meilleurs gagnent !!!

**Mr JACQUES Olivier**  
Président du COL  
Président du CDSA 14

## Bienvenue à Hérouville Saint Clair



Hérouville Saint Clair, peuplée de 22 701 habitants, se trouve au nord-est de Caen. Elle est à 12 km de la mer.

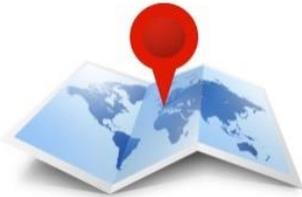
Elle est desservie par le réseau de transport en commun Twisto qui permet de se déplacer pour rejoindre la ville de Caen ainsi que d'autres villes aux alentours.

La ville est aussi desservie par le boulevard périphérique de Caen qui permet de se déplacer n'importe où dans l'agglomération caennaise en un minimum de temps. Elle peut accéder rapidement à l'autoroute A13 par l'intermédiaire du viaduc de Calix, vaste pont enjambant une portion de l'espace portuaire de Caen.



À l'est commence la D 515, 4 voies, qui permet de rejoindre la ville portuaire de Ouistreham en une dizaine de minutes.

## Venir à Hérouville Saint Clair



**Gymnases HUET et ALLENDE**  
Rue Guyon de GUERCHEVILLE  
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

**Gymnase LAPORTE**  
Rue de Strasbourg, Quartier Savary  
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

### En voiture depuis Paris

- Suivre A14 direction Rouen ;
- Prendre A13 direction Caen ;
- Arrivée sur le périphérique de Caen, prendre la sortie 4 Pierre Heuze – HÉROUVILLE OUEST ;
- Au rond-point, suivre les pancartes FFSA.

### En train / TGV

- Train / TER en 2h00 de la gare Saint-Lazare de Paris.

### En avion

- Aéroport Caen-Carpiquet.

# Comité d'Organisation Local

**Président du COL**  
**Monsieur Olivier JACQUES**  
*Président du CDSA 14*

FONCTION	CONTACT
<b>Trésorière</b>	MARGUERIE Thérèse
<b>Secrétaire générale</b>	LE SAOUT Lisa
<b>Commission Coordination / Logistique</b>	JACQUES Camille
<b>Commission Sportive</b>	JACQUES Camille VOISIN Bertrand
<b>Commission Médicale</b>	JACQUES Olivier
<b>Commission Restauration</b>	MARGUERIE Thérèse
<b>Commission Partenariats / Hébergement</b>	LE DUFF Brigitte
<b>Commission Communication</b>	LE SAOUT Lisa
<b>Commission Animation / Bénévolat</b>	JACQUES Camille JACQUES Josiane
<b>Commission Développement Durable</b>	LE SAOUT Lisa
<b>Cadre Technique National Football</b>	DEWAELE Hervé <i>Herve.Dewaele@ffsa.asso.fr</i>
<b>Délégué Technique Fédéral du championnat</b>	DEWAELE Hervé
<b>Commission Sportive Nationale Football</b>	DEVAUX Didier <i>Didier.devaux7@wanadoo.fr</i> LAVERGNE Stéphane <i>Lavergne.st@orange.fr</i>



**COL France Futsal 2020**  
**Comité Départemental Sport Adapté du Calvados**  
**JACQUES Olivier**

5 Avenue de Tsukuba  
CITIS « Le Pentacle » Bâtiment A  
14200 Hérouville Saint Clair

**07.82.99.36.22 – cdsa14@ffsa.asso.fr**

# Programme prévisionnel

## Vendredi 17 Janvier 2020

15h00 - 18h00

Accueil des délégations - Stade Prestavoine

18h15 - 19h00

Cérémonie d'ouverture - Gymnase HUET

18h45 - 19h15

Réunion des entraîneurs - Gymnase HUET

19h30 - 22h00

Repas - Salle AUBER

20h30 - 22h30

Matches - Gymnases ALLENDE et HUET

## Samedi 18 Janvier 2020

09h00 - 12h00

Matches - Gymnases ALLENDE, HUET et LAPORTE

11h30 - 14h00

Repas - Le Pré en ville

14h00 - 18h00

Matches - Gymnases ALLENDE, HUET et LAPORTE

20h00

Repas de gala - Salle « La Clé en Main »

## Dimanche 19 Janvier 2020

09h00 - 11h30

Phases finales

11h30

Remise des récompenses et cérémonie de clôture

13h00

Fin du championnat

# Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le [vendredi 3 janvier 2020](#).

## Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Vendredi 17 janvier 2020 de 15h00 à 18h00**  
**Stade Prestavoine**  
**Rue Guyon de GUERCHEVILLE – 14200 Hérouville Saint Clair**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscription.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique du Futsal en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

## Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas du vendredi 17 janvier seront servis de 19h30 à 22h00.

Ils auront lieu à :

**Salle AUBER**  
**405 Haute Folie - 14200 Hérouville Saint Clair**

Les repas du samedi 18 janvier seront servis de 11h30 à 14h00.

Ils auront lieu au :

**Pré en ville  
ZI de la Spère  
148 Léon FOUCAULT - 14200 Hérouville Saint Clair**

La soirée de Gala du samedi soir aura lieu :

**Le samedi 18 janvier à partir de 20h00  
Salle « La Clé en Main »  
Rue Barbery - 14190 Urville**

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués à partir de 11h00 au Gymnase HUET.

### [Hébergements](#)

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le Championnat de France Futsal FFSA organisé par le Comité Départemental Sport Adapté Calvados sur Hérouville Saint Clair.

### [Equipe médicale](#)

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.  
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

### [Transport](#)

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

## Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement Football FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le Délégué Technique National ;
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN.

### Modalités d'inscription

Le championnat de France Futsal FFSA relève du règlement Futsal FFSA.

**Peuvent participer au Championnat de France Futsal FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2019-2020 avec mention de leur classe.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.** Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.**

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription par équipe doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

**Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :**

- **Date et résultats du championnat qualificatif ;**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**  
**Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.**

**Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 16 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.**

Le référent Championnat de France de la CSN Futsal FFSA en charge de la partie informatique – **[LAVERGNE Stéphane - [lavergne.st@orange.fr](mailto:lavergne.st@orange.fr)]** doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **vendredi 3 janvier 2020**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

### **Désistement**

Aucun remboursement ne sera effectué après le 31 Décembre, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

### **Réunion Technique**

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Futsal – Stéphane LAVERGNE – et le Cadre Technique National de la discipline – Hervé DEWAELE est programmée le :

**vendredi 17 janvier 2020 de 18h45 à 19h15**  
**Gymnase HUET**  
**Rue Guyon de Guercheville 14200 Hérouville Saint Clair**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à **[lavergne.st@orange.fr](mailto:lavergne.st@orange.fr)**.

### **Echauffement et compétition**

Un temps d'échauffement sur le terrain est prévu avant le début de la rencontre.

## Catégories d'âges

ANNEE	Moins de 21 ans	Adultes 18 ans et +
Saison sportive 2019-2020	1999 à 2003	2001 et avant

*Les joueurs nés en 2001-2002 peuvent participer à cette compétition à condition de présenter un certificat médical visé par un médecin possédant la spécialité « Médecine du Sport » et portant la mention : « surclassement autorisé en compétition pour la pratique du futsal ».*

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation ( <u>obligatoire pour accès zones techniques</u> ) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 -- Sportif</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	35€		
<b>Formule 2 – Sportif</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	75€		
<b>Formule 1 -- Encadrant</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	15€		
<b>Formule 2 – Encadrant</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	55€		

Nombre de repas sans viande	
Merci de prévenir en cas de contre-indication alimentaire	
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition (hors restauration)	
<b>TOTAL</b>	

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COL CNE Futsal FFSA 2020**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : .....euros

N° de chèque : .....de la banque : .....

Date

Signature

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être sur les terrains</u> ) :	
Téléphone :	

Sportif	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type pages 16/17.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Futsal.

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être sur les terrains</u> ) :		Téléphone :

Sportif	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type pages 16/17.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Futsal.

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

# Demande de dérogation individuelle

*Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.*

Je soussigné(e) Mr/Mme..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que Mr/Mme ..... participe au championnat de France Futsal, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif de la CSN**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

# Demande de dérogation par équipe

*Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.*

Je soussigné(e) ..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que l'équipe ..... participe au championnat de France Futsal, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif de la CSN**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

# Autorisation médicale

Je soussigné(e) .....

**agissant en mon nom**, autorise :

Le médecin du championnat de France Futsal à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France Futsal à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

# Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.  
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Camille JACQUES - CDSA 14  
COL FUTSAL FFSA 2020  
5 avenue de Tsukuba - CITIS « Le Pentacle »  
14200 Hérouville Saint Clair  
[cdsa14@ffsa.asso.fr](mailto:cdsa14@ffsa.asso.fr) – 07.82.99.36.22

**Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier!

**Pour le vendredi 3 janvier 2020 :**

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

**A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

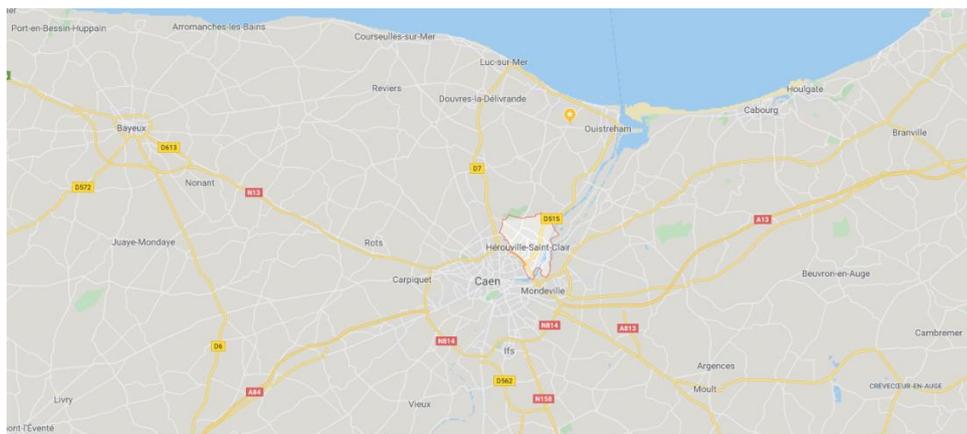
**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

# Plan d'accès

Adresse du lieu de compétition	Adresse du COL	Adresse du repas de Gala
<p><b>Gymnases HUET et ALLENDE</b> Rue Guyon de Guercheville 14200 HÉROUVILLE SAINT CLAIR</p> <p><b>Gymnase LAPORTE</b> Rue de Strasbourg, Quartier Savary 14200 HÉROUVILLE SAINT CLAIR</p>	<p><b>Comité Départemental Sport Adapté 14</b> 5 avenue de Tsukuba CITIS « Le Pentacle » Bât. A 14200 HÉROUVILLE SAINT CLAIR</p>	<p><b>Salle « La Clé en Main »</b> Rue Barbery 14190 URVILLE</p>



## Hébergements

Noms	Descriptif et coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
Campanile Caen Nord-Hérouville St Clair	Impasse Des Ormes-Parc Tertiaire Boulevard Du Bois 14200 Hérouville-Saint-Clair	42€/chambre de 1 à 2 personnes 60€/chambre de 3 personnes 9.90€ petit-déjeuner / personne Taxe de séjour de 1€/personne/nuit	3km
Ibis Budget Caen Hérouville	Boulevard du Bois Impasse des Ormes 14200 Hérouville-Saint-Clair	30€/chambre de 1, 2 ou 3 personnes 6.60€ petit-déjeuner / personne 0.80€ taxe de séjour/personne/nuit	3km
B&B	Rue du Clos Barbey ZAC Le Clos Barbey 14280 Saint Contest Tel : 08 92 70 75 17 Fax : 02 31 73 00 17	45€/chambre de 1 à 2 personnes 60€/chambre de 1 à 4 personnes Petit déjeuner 6€/pers.	6km
Formule 1	Rue du Clos Barbey 14280 Saint Contest Tel : 08 91 70 52 03	25€/chambre de 1, 2 ou 3 personnes Petit déjeuner 4,50€/pers. Taxe de séjour = 5% de prix de la chambre	6km
Fast Hôtel	Rue du Clos Barbey 14280 Saint Contest Tel : 02 31 75 35 50 Mail : saint-contest@fasthotel.com	38€/chambre de 1 ou 2 personnes 55€/ chambre de 4 personnes Petit déjeuner 5.90€/pers. 0.60 taxe séjour/personnes	6km
Hôtel Crocus Caen Mémorial	Rond-point du Débarquement 2 rue de la Folie 14000 Caen	B&B 1 personne 45€ B&B 2 personnes 50€ B&B 3 personnes 84€ B&B 4 personnes 112€ 0.90€ taxe de séjour/personnes	5km



## Partenaires institutionnels



---

## Partenaire principal FFSA



---

## Partenaire national FFSA



---

## Partenaire local

